

Henri ALLIEZ  
24, avenue Daumesnil  
75012 Paris

Paris, 11 Mai 2009

Tél. : 01 43 40 77 02, si urgent : 06 67 47 92 97  
h-alliez@wanadoo.fr

courrier recommandé  
avec accusé de réception

Monsieur Le Directeur  
Carnoux Immobilier  
17 boulevard Maréchal Juin  
13470 Carnoux en Provence

Copie : Monsieur le Président  
Conseil Syndical  
Les Hauts de Fontsaïnte  
Chemin du Baguier  
13600 La Ciotat

Monsieur,

Ce courrier concerne l'appartement que je possède aux Hauts de Fontsaïnte (bâtiment A4, rez de jardin) – Chemin du Baguier – 13600 La Ciotat.

Je vous informe de ma très grande surprise lorsque j'ai découvert, tout récemment, qu'un gros tuyau avait été installé sur l'un des murs à l'intérieur de notre jardin. De plus, des taches apparaissent sur le mur concerné, le tuyau goutte et le sol est mouillé.

Je tiens à vous faire part de mon profond mécontentement, d'autant plus que j'avais écrit le 15 Septembre 2009 (à Monsieur QUES), et que ce courrier est resté sans réponse alors que l'accusé de réception m'est bien parvenu.

Je me demande à quel titre on peut pénétrer chez un propriétaire et y effectuer des travaux sans qu'il n'en ait été informé.

Je me réserve la possibilité de toute action par rapport à la nuisance créée à mon insu et qui, pour moi, n'a pas lieu d'être.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

